

### Compte rendu de la séance du 15 juillet 2020

**Présents :** M. BONNET Bernard, M. GUYON Thierry, Mme FAURE Murielle, M. PERRIN David, M. PATOUILLARD Cédric, M. MERLE Anne-Marie, M. CREPET Sébastien, Mme. DIOLOGENT Catherine, M. FOUILLOUX Gilles, Madame GATTE Hélène, M. GUARNERI Giovanni, M. JEANDROT Serge, M. MAYET Iwan, Mme. RODRIGUEZ Frédérique, Mme. BRUNON Hélène.

**Excusés :** M. REYMONDON Frédéric, Mme PELLISSIER Élisabeth, Mme MOLLARET Françoise, Mme. BARDOTTI Stéphanie.

**Secrétaire de la séance :** M. CREPET Sébastien

Monsieur le Maire ouvre la séance, en préambule il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour qui concerne le remboursement d'un emprunt à la banque populaire. Il demande si le conseil est favorable à ce rajout. Ce dernier approuve à l'unanimité.

### Choix d'une solution pour projet terrain de foot synthétique ( DE 2020 034)

Monsieur le Maire évoque le projet de terrain de foot synthétique, il fait part du travail de la commission sport qui a étudié les différentes possibilités proposées par le bureau d'études B Ingénierie. 3 hypothèses ont été envisagées : la transformation du terrain actuel en synthétique et rénovation agrandissement des vestiaires, construction d'un nouveau terrain à la place de celui actuel mais plus grand permettant la pratique du foot à un niveau plus élevé, la construction d'un nouveau terrain et d'un nouveau vestiaire à côté de la salle de sport. Les estimations qui devront être remises à jour sont les suivantes :

Solution 1 : 530 000 euros HT sans la rénovation des vestiaires

Solution 2 : non chiffrée problème de foncier et de travaux trop importants pour augmenter la surface de l'aire de jeu.

Solution 3 : 672 000 euros HT sans les vestiaires.

La commission sport fait part de son choix de s'orienter vers la solution 1 pour des raisons liées au coût mais également à la faisabilité.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer, celui-ci approuve la proposition de la commission et adopte la solution 1 pour la réalisation du terrain de foot synthétique de la commune.

### Demande de subvention au Département plan de relance ( DE 2020 035)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la création par le Département de la Loire d'un plan de relance de l'activité économique suite à l'épidémie de COVID-19. Afin d'aider les entreprises le Département de la Loire apportera son aide aux collectivités qui pourront lancer rapidement des projets et ainsi faire travailler les entreprises. Dans le cadre de cette aide exceptionnelle Monsieur le Maire propose d'inscrire le changement des menuiseries de l'école élémentaire des Marronniers ainsi que celles de la Mairie.

L'estimation des travaux s'élève à 148 000 euros HT pour des menuiseries bois aluminium, une variante en PVC est demandée permettant une économie de 44 000 euros HT.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande de subvention

### Approbation règlement du marché hebdomadaire ( DE 2020 036)

Monsieur le Maire évoque la nouvelle place du marché suite aux travaux du centre-bourg. Il apparaît indispensable d'adopter un règlement du marché afin de bien encadrer ce dernier. La commission a travaillé sur un projet de règlement, il a été envoyé à chaque membre du conseil. Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante de se prononcer. Le règlement est adopté à l'unanimité, il pourra être modifié afin de

s'adapter au fonctionnement du marché. La question de l'ancienne chapelle est abordée, celle-ci est en cours d'acquisition, l'avis de l'architecte conseil du Département va être sollicité, le débat sera ouvert dès que son acquisition sera effective.

### Modification délibération n°DE 2020 017 délégation au Maire ( DE 2020 037)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° DE\_2020\_017 concernant [L'article L 2122-22](#) du CGCT permettant au conseil municipal de déléguer certaines de ses compétences au maire.

Suite à une demande du contrôle de légalité il est demandé au conseil de clarifier la délégation n°4, ainsi cette dernière est modifiée comme suit :

*4° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 15 000 euros ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.*

L'assemblée approuve la modification de la délégation n°4 comme présenté.

### Proposition membres CCID ( DE 2020 038)

Monsieur le maire fait part de la nécessité de constituer la commission communale des impôts direct. A ce titre et conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, il propose en qualité de commissaires les personnes suivantes :

#### COMMISSAIRES TITULAIRES

SELORON Pierre  
DUBESSET Daniel  
FAURE Jocelyne  
CHAISE Gérard  
ROBERT David  
BARDOTTI Stéphanie  
MAYET Iwan  
FAURE Murielle  
PATOILLARD Cédric  
FEIGENBRUGEL Michel  
MEALIER Jacques  
FOUILLOUX Gille

#### COMMISSAIRES SUPPLEANTS

CROS Claude  
BRUNON Hélène  
GUARNERI Giovanni  
MOLLARET Françoise  
JEANDROT Serge  
PELLISSIER Elisabeth  
GUYON Thierry  
GATTE Hélène  
REYMONDON Frédéric  
DIOLOGENT Catherine  
CREPET Sébastien  
PERRIN Jean-Luc

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

### Taux taxe d'aménagement :

Monsieur MAYET rappelle que la taxe d'aménagement qui a remplacé la Taxe Locale d'Equipeement est actuellement à 3% elle permet de financer certaines viabilisations, ou extension de réseau. C'est une ressource non négligeable pour la commune. Il propose de maintenir ce taux à 3%, Monsieur le Maire met au vote le conseil se prononce favorablement à l'unanimité.

### Décision modificative n°1 - commune ( DE 2020 039)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
65888	Autres	-54.09	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300.00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500.00	
7817 (042)	Rep. prov. dépréc. actifs circulants		745.91
<b>TOTAL :</b>		<b>745.91</b>	<b>745.91</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits ce qui est accepté.

### **Remboursement du prêt auprès de la banque populaire :**

Monsieur le Maire fait part de la finalisation du prêt avec le crédit agricole pour un montant de 320 000 euros, avec cette somme il est proposé de solder le prêt signé avec la Banque Populaire pour un montant de 210 000 euros environ restera alors 110 000 euros pour financer les projets d'investissement. Il est à noter que cette opération est réalisée en maintenant le même niveau d'endettement de la commune.

Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

### **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales :**

Commission scolaire : baisse des effectifs à la rentrée prochaine, 278 contre 288 cette année.

La problématique des conditions d'accueil des enfants est suspendue à l'évolution du virus et aux directives qui seront données fin août.

Le Centre de loisirs se déroule avec un protocole spécifique. La fréquentation est légèrement moins haute qu'habituellement mais c'est un constat valable sur tout le Département.

La réflexion sur un conseil municipal enfant se met en place.

Commission sport : travail sur les solutions envisagées pour le terrain de foot synthétique comme évoqué auparavant. Point sur le projet de label village sport nature : les panneaux de départ sont en place, les topoguides sont en vente à la supérette, chez la coiffeuse et au restaurant le Saint mau. La 2<sup>ème</sup> étape pour la labellisation reste la cartographie pour la course d'orientation et l'achat de carabines laser pour le biathlon. Une solution est en cours pour bénéficier d'un local douche, lavage vélo.

Commission communication : le bulletin se finalise, une projection est faite du projet.

### **Informations diverses**

-Les travaux du terminus STAS+rond point vont démarrer

-L'association Saint Mau en fête annule la fête du village le 15 août (cause COVID-19)

-Repas des personnes âgées repoussé à ce jour.

-Trail Gargomanois annulé

-Monsieur le Maire fait part de son élection en tant que 18<sup>ème</sup> Vice Président à Saint-Etienne Métropole en charge de l'eau

\*Prochain Conseil : le 28 août 20h00.